

REFLEXIONS SUR LA PARTICIPATION

DES FORCES ARMEES ROYALES

AUX OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX.

Force est de constater que l'ère de la complexité où l'humanité est entrée depuis la fin de la guerre froide peut faire naître des désastres encore inimaginables il y a quelques années. Les Nations Unies en ont pris conscience même si le concours réticent de certains Etats, parmi les plus grands, les prive des moyens matériels et financiers de faire face aux besoins de l'Humanité.

En effet, dans un monde de plus en plus resserré où la proximité ne se satisfait pas de la coexistence des nations, mais appelle à la cohabitation des hommes, l'ONU ne se contente plus de rechercher la fin des hostilités par la médiation. Au delà de la paix sécuritaire, elle s'efforce de bâtir la paix structurelle, par la mise en place dans les zones éprouvées, des conditions politiques, économiques et sociales, susceptibles de consolider dans les populations le désir de vivre en paix.

Il est clair que les casques bleus ont souvent été confrontés au décalage existant entre la réalité des situations sur le terrain et la nature des décisions prises par le conseil de sécurité. Partis dans une logique de paix, ils ont été confrontés à une logique de guerre, puisque la paix qu'ils étaient censés maintenir n'existait tout simplement plus.

La conception, la conduite et l'exécution des opérations extérieures dans le cadre Onusien se font au Maroc sur deux plans distincts. Le premier est celui de la stratégie, où se situent la conception générale des opérations, la prévision des mouvements d'ensemble et la conduite à distance des forces, conformément au mandat voté par le conseil de sécurité de l'ONU qui décide la mise sur pied et le déploiement de la Force. Le second est au niveau tactique qui vise à obtenir sur le terrain le maximum d'efficacité de la manoeuvre et des armes; le commandant des forces en opération s'appuie sur des règles, appelées (S.O.P.'s), ce sont les Procédures Opérationnelles Permanentes et les applique directement avec le constant souci de s'adapter aux particularités locales du moment.

la stratégie appliquée dans ce cas précis a donc pour limite supérieure la politique qui couvre toutes les activités du pays et les ordonne, et pour limite inférieure la tactique, qui est strictement affaire militaire et ne relève que du commandement.

Le Maréchal FOCH a rassemblé les principes de la stratégie dans sa trilogie fameuse

« économie des forces, unité et liberté d'action ». La participation des Forces Armées Royales aux différentes missions de maintien de la paix ont toutes été conçues selon ce schéma bicéphale, où le projet politique national est à l'origine de l'élaboration d'une stratégie appropriée à la situation du moment.

maintenir la paix, éventuellement à la rétablir par des opérations de force. Pour répondre efficacement à ces défis l'armée a su s'adapter tant dans ses comportements que dans ses structures.